



Libramont 2016

8^{ème} Championnat de Belgique de modèle et allures de la race Franches-Montagnes

Le nom du juge qui effectuera les jugements est Monsieur Philippe Marchand.

Voici les modalités d'inscription et le règlement du concours :

Attention : Tous les animaux introduits dans le champ de foire doivent être accompagnés d'un certificat, établi par un vétérinaire agréé, attestant qu'ils ont été examinés depuis moins de dix jours, qu'à la date de l'examen, ils étaient en bonne santé. **Sans cette attestation vous ne pourrez pas pénétrer dans la foire.**

Modalités d'inscription

Le concours aura lieu le dimanche 24/07/2016 et débutera **à 9 heures**.

Tout comme l'année dernière le pointage des poulains sera possible lors de cette journée.

1. Pour pouvoir participer, vous devez être en ordre de cotisation (membre effectif) 2016 de la BFMA. Si ce n'est pas le cas un droit de participation vous sera demandé (voir point 5 ci-après).

2. Respecter le règlement du concours

3. Incrire son ou ses franchises-montagnes pour le **10/07/2016** (dernier délai ; après cette date, vous ne recevrez plus de carte d'entrée)

4. S'inscrire par mail chez frenoydom@gmail.com en mentionnant :

- Vos nom et prénom
- Votre adresse complète (pour que je puisse vous envoyer les entrées)
- Les informations concernant le ou les chevaux présentés :
- Nom de votre cheval et son n° d'identification
- Date de naissance
- Robe
- Sexe
- Nom du père et n° d'identification
- Nom de la mère et n° d'identification

- Nom du père de la mère (grand père maternel de votre cheval)
- Né(e) en Belgique oui ou non (si oui, donnez-moi le nom de l'élevage/naisseur)

5. Pour les membres effectifs la participation est gratuite

Pour les non- membres effectifs de la BFMA, l'inscription est de 15 euros par propriétaire à verser, **avant le jour du concours**, sur le compte **de la BFMA : BE67 7512 0618 7987** en mentionnant : inscriptions Libramont + nom du propriétaire + X chevaux . **L'inscription ne sera validée que si le paiement a été effectué.**

Règlement du concours

1. Votre cheval doit être propre : - crinière coupée ou non

- balzanes lavées
- sabots parés ou ferrés
- sabots ni graissés, ni cirés (peuvent être légèrement huilés)

2. La tenue du trotteur et des suiveurs est : pantalon noir, chemise blanche et si possible une cravate rouge

3. Les chevaux sont tenus en bride avec filet ou en licol blanc

4. Le numéro de concours sera placé côté gauche de la tête ou sur le bras gauche du trotteur

5. Longe de présentation propre

6. Fouet complet (pas de fouet sans mèche)

7. Se soumettre aux instructions des juges et du commissaire de ring

8. Les séries seront :

- série 1 : poulains et pouliches de l'année
- série 2 : pouliches de 1 an
- série 3 : poulains de 1 an
- série 4 : pouliches de 2 ans
- série 5 : poulains de 2 ans
- série 6 : pouliches de 3 ans
- série 7 : hongres
- série 8 : juments de 4 et 5 ans (**Tet obligatoire**)
- série 9 : juments de 6 ans et plus (**Tet obligatoire**)
- série 10 : mère raceuse accompagnée de minimum 2 produits

9. Ensuite : Championnat des juments (premières et secondes des séries 4, 6 et 7)

10 : **Prix du meilleur éleveur belge 2016. Un prix sera attribué à l'éleveur de la meilleure jument de 3 ans et plus née en Belgique.**

11. Les ex-championnes ne peuvent plus participer aux séries

12. Vous recevrez 2 entrées pour le 1^{er} cheval et 1 entrée par cheval supplémentaire et +/- 1 parking par 2 chevaux (si inscription reçue avant le 10/07/2016)

13. Pour tout autre renseignement, merci de contacter Dominique Frenoy au 0499/93 34 21

Les propriétaires de chevaux sont seuls responsables de ceux-ci et s'engagent à veiller sur ceux-ci tout au cours de la journée.

BONNE CHANCE A TOUS !